

» LA FRANCE ET LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION >>>



Multiplier les possibles

L'éducation multiplie les possibles. Elle constitue l'investissement le plus puissant que nous puissions faire pour notre avenir.

Avec un investissement de 5 milliards de dollars, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE, pour Global Partnership for Education) mettra la force de notre partenariat au service de réformes efficaces, libérant ainsi 10 milliards de dollars supplémentaires de cofinancement, transformant les systèmes éducatifs dans 92 pays et améliorant l'éducation de 748 millions d'enfants.

Ce que nous entreprendrons au cours des cinq prochaines années déterminera les 50 suivantes. En sanctuarisant son financement au GPE et en continuant de jouer un rôle de champion de l'éducation au niveau global, la France place cet objectif de développement durable au cœur de ses partenariats internationaux pour un avenir économiquement plus prospère et un monde plus équitable.



Des enfants sortent pour la récréation à l'école maternelle communautaire de Nambirghékaha, près de Korhogo, en Côte d'Ivoire.
Crédit: GPE / Rodrig Mbock

La France et le GPE

Le GPE est le principal fonds multilatéral consacré à l'éducation. En phase avec son ambition de placer l'éducation au cœur de sa politique de partenariats internationaux, la France a renforcé son engagement depuis 2018 et occupe aujourd'hui une place centrale dans la gouvernance du GPE. Avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), principal partenaire dans plusieurs pays prioritaires, parallèlement à l'installation du siège européen du GPE à Paris, la France s'affirme comme un partenaire de tout premier plan.

Dans un contexte de fortes pressions sur les systèmes éducatifs, le GPE constitue un levier efficace au service des priorités françaises, telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, la nutrition scolaire, l'adaptation au changement climatique et le développement des compétences. Ses résultats sont tangibles avec des millions d'enfants supplémentaires scolarisés, une réduction des écarts filles-garçons et une mobilisation accrue de financements domestiques. La stratégie française pour l'éducation de base (2024–2028) confirme la volonté de maintenir un engagement fort auprès du GPE, afin d'accroître la cohérence, la visibilité et l'impact de l'action française dans l'éducation mondiale.



« C'est par l'éducation que l'on agit sur la santé, la nutrition, les violences contre les femmes, les grossesses précoces et les mariages d'enfants. C'est par l'éducation que l'on crée les conditions de l'insertion économique, de l'épanouissement social, et de la participation citoyenne de chacune, et de chacun. »

Emmanuel Macron, Président de la République

Paris : 5 lettres pour incarner le GPE !

- P** **Partenariat** : pour une gouvernance inclusive, positionnant l'ensemble des partenaires sur un pied d'égalité, selon les ambitions du 4P.
- A** **Alignement** : pour incarner la parfaite adéquation entre la vision du GPE avec la mission de l'AFD, 3^e partenaire de mise en œuvre du GPE, en vertu de l'engagement bilatéral et multilatéral de la France.
- R** **Rationalisation** : pour renforcer la cohérence des investissements éducatifs portés par le GPE, sous l'égide de la Banque mondiale, conformément aux recommandations de la Cour des Comptes.
- I** **Influence** : pour préserver la position de la France, active dans la gouvernance du GPE et ses comités, alors que le GPE installera son siège européen aux côtés du Groupe AFD à Paris-Austerlitz dès 2027.
- S** **Synergies** : pour illustrer la collaboration de la France et du GPE autour d'objectifs prioritaires communs : éducation de qualité pour tous, éducation des filles, nutrition, Afrique et pays à revenu faible et intermédiaire.



L'AFD est le troisième plus important agent partenaire pour la mise en œuvre des allocations du GPE. Le GPE a alloué à l'AFD davantage que les contributions reçues du gouvernement français sur la même période.



« Le GPE montre la voie. Nous saluons son approche catalytique, ainsi que ses instruments innovants – tels que le multiplicateur et le mécanisme de conversion de dette. »

Remy Rioux, Directeur général de l'AFD



En Côte d'Ivoire, la France et le GPE innovent

Debt2Ed, l'un des instruments de financement innovants du GPE, convertit le service de la dette des pays partenaires en investissements dans l'éducation. Grâce à Debt2Ed, la France et la Côte d'Ivoire ont convenu d'un allègement de dette conditionnel d'une valeur de 77,1 millions de dollars qui seront investis dans le système éducatif du pays. Cette opération a permis le déblocage, au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE, d'un financement de 40 millions de dollars provenant d'autres cofinanciers.

Les résultats 2021-2025 de la contribution française

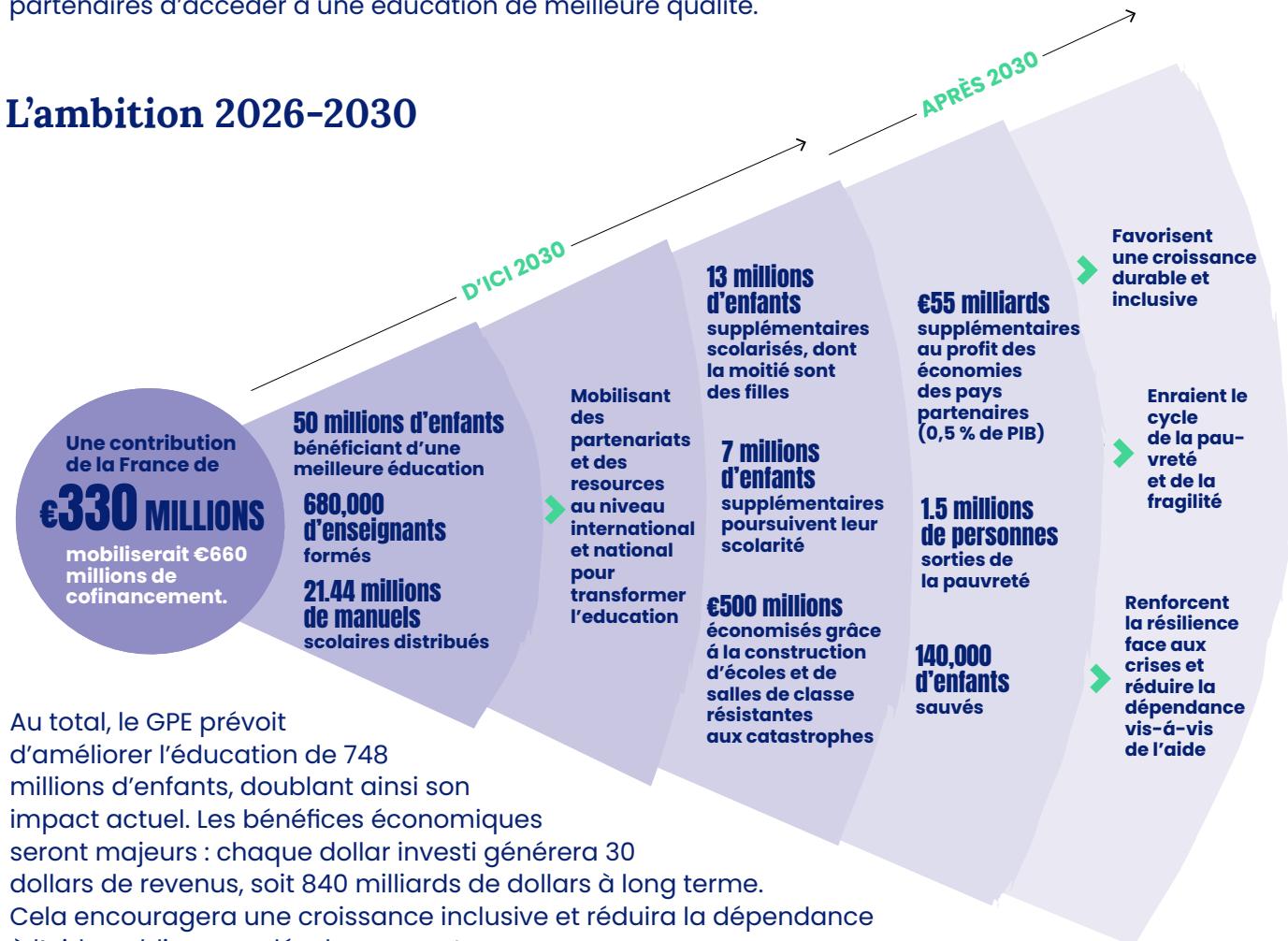
Les résultats ci-dessous concernent **exclusivement la contribution française** :



Plus de la moitié de la contribution de la France a été utilisée intégralement pour soutenir des activités liées à l'égalité des genres.

Depuis 2021, le GPE a permis à 372 millions d'enfants au total dans ses pays partenaires d'accéder à une éducation de meilleure qualité.

L'ambition 2026-2030



« Comment résoudre la question du changement climatique ? Par l'éducation ; comment résoudre la question de la pauvreté ? Par l'éducation ; comment résoudre la question de la violence : par l'éducation ! »

Eléonore Caroit
Ministre déléguée chargée de la Francophonie,
des Partenariats internationaux, et des Français de l'étranger

Une stratégie alignée sur celle de la France

Le GPE est totalement aligné avec les principes et les priorités thématiques et géographiques de l'aide publique au développement de la France :

- **Faire de l'Aide Publique au Développement un effet de levier** : des instruments de financement innovants, tels que le fonds à effet multiplicateur du GPE et de transformation de la dette (*Debt2Ed*), permettent de mobiliser des milliards de dollars de financement supplémentaire, maximisant ainsi chaque euro.
- **Prioriser l'Afrique et les pays les moins avancés économiquement** : les allocations du GPE sont et continueront d'être prioritairement allouées aux pays les moins avancés économiquement, dont 50 % en Afrique.
- **Promouvoir l'égalité des genres** : Les filles bénéficient déjà de plus de la moitié des allocations du GPE. Le GPE 2030 aidera les pays à élaborer des réformes qui remédient aux causes profondes des inégalités entre les femmes et les hommes, en luttant contre des facteurs convergents tels que la pauvreté, le handicap et le déplacement.
- **Préserver les systèmes éducatifs dans des contextes de conflit, de crise et de fragilité** : dans les situations d'urgence les plus complexes, le GPE coordonne ses actions avec ses partenaires humanitaires et de développement pour installer des systèmes plus solides et plus résilients encore. Plus de 70 % des allocations du GPE sont allouées dans des contextes marqués par la fragilité, les conflits et la violence.
- **Former aux compétences du XXI^e siècle et intégrer l'intelligence artificielle** : le GPE 2030 aidera les gouvernements à élaborer des réformes tournées vers l'avenir et à exploiter la puissance de la technologie et de l'innovation, notamment l'intelligence artificielle, afin de préparer les jeunes à devenir les forces vives du progrès, au bénéfice d'un monde interconnecté, en mouvement et en pleine transformation.

L'éducation multiplie les possibles

Une éducation de qualité accroît les revenus, stimule la création d'emplois, élargit l'assiette fiscale et génère des marges budgétaires permettant de réinvestir dans les services publics et de renforcer ainsi la résilience des pays. Cela les aide à gagner en autonomie et à réduire leur dépendance à l'aide internationale face aux crises — qu'il s'agisse de conflits, de pandémies ou d'autres chocs.

➤ **Les choix que nous ferons au cours des cinq prochaines années détermineront les cinquante suivantes.**

L'éducation exerce un impact transformateur et multiplie les progrès dans l'ensemble des objectifs de développement : **croissance économique, création d'emplois et développement des compétences, lutte contre le changement climatique, paix et stabilité, résilience, santé et égalité.**



Numérisez pour afficher le dossier d'investissement du GPE

Contact et demande d'information

Antoine Haarman

Spécialiste principal des partenariats
ahaarman@globalpartnership.org

Vanessa Perrette

Conseillère pour la France
vperrette@globalpartnership.org